

République Française
Département : ARDECHE
Arrondissement : Largentière
MALARCE SUR LA THINES - Commune

Séance du mardi 22 octobre 2024

Délibération N° DE_2024_110

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
8	5	7
Date de la convocation : 16/10/2024		
Pour	Contre	Abstention
7	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-deux octobre deux mille vingt-quatre, à 18 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil Municipal de Malarce), sous la présidence de Delphine FEUILLADE BRIERE.

Présents : Delphine FEUILLADE BRIERE, Jean BYKENS, Valentin BESNIER, Philippe BRILLANT, DANIEL GINIER

Représentés : EMMANUEL VERILHAC représenté par Jean BYKENS, Emilie MALEYSSON représentée par Delphine FEUILLADE BRIERE

Absents et Excusés : Ronna CHALVET

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Valentin BESNIER est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Vente parcelles 320 C 715 et 716 - Mme WINER Ronna - M.CHALVET Honoré

Madame le Maire propose de vendre les parcelles

- 320 C 715 Lieu-dit « Le soulier » d'une contenance de 61a 80ca
- 320 C 716 Lieu-dit « le soulier » d'une contenance de 1a 60ca

Ces parcelles seront vendues à Mme WINER Ronna et Monsieur CHALVET au prix de huit euros pour la parcelle 320 C 715 et 2 euros pour la parcelle 320 C 716 soit un total de dix euros.

La commune facturera à Madame WINER Ronna et Monsieur CHALVET cents cinquante euros de frais d'acte.

Le conseil municipal, vu l'exposé du Maire, après en avoir délibéré décide :

- **DE VENDRE** les parcelles 320 B 715 et 716 au prix de DIX EUROS (10,00 €)
- **D'INSCRIRE** la somme au budget
- **DE FACTURER** à Mme WINER Ronna et Monsieur CHALVET CENTS CINQUANTE EUROS (150,00€) de frais d'acte
- **DE DONNER** l'autorisation à Mme le Maire de signer tous les documents nécessaires à l'acquisition

Date de transmission de l'acte: 23/10/2024
Date de réception de l'AR: 23/10/2024

007-210701470-DE_2024_110-DE
A G E D I

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Delphine FEUILLADE BRIERE
Président de séance

Valentin BESNIER
Secrétaire de séance



A large, stylized handwritten signature in black ink, corresponding to the name Valentin Besnier mentioned in the text above.

Date de transmission de l'acte: 23/10/2024
Date de reception de l'AR: 23/10/2024

007-210701470-DE_2024_110-DE
A G E D I